



IVG : 40 ans après, la lutte continue !

Le 17 janvier, la loi dépénalisant l'avortement en France aura 40 ans.

40 ans après, ce droit des femmes à disposer de leur corps est encore régulièrement critiqué ou menacé, quand il n'est pas directement remis en cause par les fermetures de centres IVG au nom de l'austérité budgétaire. 40 ans après, nous serons dans la rue pour rappeler que ce droit doit être défendu et que la lutte continue !

40 ans seulement que les femmes de France peuvent disposer librement du droit à ne pas vouloir une grossesse.

★ 40 ans de combats

Dès l'adoption de la loi, les femmes ont dû faire preuve de vigilance, puisque le texte était « à l'essai » et a été adopté définitivement en 1979. **Les réacs de toute sorte s'y opposent encore à coup de manif ou de tentative de donner une personnalité juridique aux fœtus**, comme ils et elles s'opposent (avec succès) à l'apprentissage de l'égalité à l'école. L'exemple de l'Espagne nous a montré que ce droit est fragile.

★ 40 ans d'obstacles croissants

Si l'IVG est remboursé à 100 % depuis 2013, les victoires du capitalisme c'est aussi **moins de moyens pour les hôpitaux, moins d'établissements pratiquant cet acte, plus de délai**. Ce qui entraîne de nouveau la nécessité d'aller

avorter à l'étranger et oblige la plupart des femmes à ne pas choisir l'IVG par aspiration faute d'endroits où la faire pratiquer.

★ 40 ans que ce droit est concédé du bout des lèvres

40 ans que ce droit est honteux et caché parce que réprouvé et condamné, que les femmes qui avortent sont poussées à culpabiliser même si la nécessité d'être en détresse a enfin disparu de la loi.

Nous serons dans la rue pour réclamer des moyens matériels et humains supplémentaires bien sûr.

Mais aussi pour :

- proposer aux hackers d'aller « visiter » les sites anti-IVG toujours en ligne avec leurs mensonges et leur propagande culpabilisatrice
- interpeller l'ensemble des femmes qui en ont la possibilité pour qu'elles parlent autour d'elles de leurs IVG et contribuent à la

libération de la parole. Presque une femme sur deux avorte au moins une fois dans sa vie, c'est banal, il faut que cela s'entende

- exiger de l'Europe qu'elle serve enfin à quelque chose et qu'elle impose à tous ses États membres **la liberté et la gratuité d'accès à l'IVG**

- responsabiliser les hommes qui ne prennent pas leur part de la prévention des grossesses non désirées

- promouvoir, en cas d'hétérosexualité, des pratiques imaginatives et non fécondantes.



ne pas jeter sur la voie publique SVF

Alternative libertaire c'est aussi un journal mensuel dans les kiosques !

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

- coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19 -

